



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187077

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2026

ÉDITÉ LE 31/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 48 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 884 952 433 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2208142-002-

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 20092928168

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 20092928168

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/11/2024

Raison sociale : ONRBAT

Sigle : ONRBAT
300 RUE MARCEL PAUL
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Téléphone : 09 83 51 94 98

Portable : 06 01 42 83 49

Site Internet : www.onrbat.fr

E-mail : contact@onrbat.fr

Responsabilité légale :
BEN AMOR AKRAM PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	21/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	21/03/2024
o Poêle ou insert bois	21/03/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	21/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/03/2024
o Ventilation mécanique	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.